

Deitermann EZA

Ciment rapide pour chape. Pour travaux intérieurs et extérieurs

Nature et propriétés

- Pour travaux intérieurs et extérieurs
- Pour chape adhérente ou pour chape flottante sur couche de séparation ou d'isolation
- Délais avant mise en circulation pédestre 3 heures et avant pose de revêtement 24 heures.

Caractéristiques

Base	ciment, additifs sélectionnés
Couleur	gris
Consistance	consistance de terre humide à consistance plastique
Rapport de mélange	25 kg (= 1 sac) DEITERMANN EZA: + env. 125 kg (15 à 20 pelletées) de sable (0 à 8 mm) + 5 à 9 litres d'eau selon l'humidité du sable
Rapport maximum eau / ciment	0,45
Mise en œuvre	truelle carrée, taloche de maçon, machine à lisser
Durée pratique d'utilisation à + 20 °C	env. 30 minutes
Température d'application	à + 25 °C de + 5 °C à + 30 °C (support et air ambiant)
Résistance à la compression ¹⁾	env. 30 N/mm ² (28 jours)
Résistance à la flexion-traction ¹⁾	env. 4 N/mm ² (28 jours)
Résistance au feu (DIN 13813)	A 1
Délai avant mise en circulation pédestre ²⁾	env. 3 heures
Délai avant pose de revêtements ^{2) 3)}	env. 24 heures

¹⁾ Rapport de mélange de 1 kg pour 4 kg.

²⁾ Ces indications sont données pour une température du mortier, du support et de l'air ambiant de + 20° C et 65 % H.R.

³⁾ Avant de poser un revêtement, mesurer l'humidité résiduelle de la chape (bombe à carbure).

Domaines d'utilisation

DEITERMANN EZA convient:

- pour la réalisation de chapes en ciment (chape adhérente, flottante ou chape sur isolant)

- travaux intérieurs et extérieurs
- sous étanchéité ou imperméabilisation (avec pose de revêtements céramiques dans les locaux humides, sur fonds de douche DEITERMANN Multiboard DW ou sur balcons et terrasses.

Les chapes obtenues conviennent comme supports pour les membranes d'étanchéité ou d'imperméabilisation liquide, type SUPERFLEX 1, SUPERFLEX D 1, D 2, 40 ou 40 S.

Limites d'emploi

Dans le cas de travaux extérieurs ou dans des locaux humides DEITERMANN EZA doit être impérativement protégé par une étanchéité liquide et recouvert de carrelages.

DEITERMANN EZA ne convient pas pour les pièces de construction portantes, ni pour les chapes chauffantes, ni sur supports immergés. Dans le cas de chape chauffante, utiliser CERINOL EZ.

Pour les ouvrages en immersion permanente (par ex. bassins de piscines), utiliser les mortiers CERINOL ES 4 / ES 8.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme, portant, stable et débarrassé des particules altérant l'adhérence. S'il s'agit d'une chape adhérente, éliminer totalement les particules altérant l'adhérence, par ex. sablage ou grenailage. Laisser sécher jusqu'à ce que le support soit mat-humide.

Dans le cas de chapes adhérentes dans des locaux privés la résistance à l'arrachement du support doit être au moins 1,0 N/mm².

Dans le cas de chapes adhérentes dans des locaux commerciaux privés la résistance à l'arrachement du support doit être au moins 1.5 N/mm².

Application

Mélanger d'abord 1 volume de DEITERMANN EZA et 1 volume de sable (0 - 2 mm), puis verser dans le liquide de gâchage composé de 1 volume de EUROLAN HL (résine d'adhérence) et de 2 volumes d'eau et mélanger pour obtenir une préparation sans grumeaux. Humidifier au préalable le support pour qu'il soit mat-humide. Brosser la barbotine d'accrochage de 3 à 5 mm d'épaisseur de manière couvrante sur tout le support. Appliquer DEITERMANN EZA sans attendre sur la barbotine d'accrochage **fraîche**.

Mélange

Mélanger env. 5 à 9 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable) avec 25 kg (= 1 sac) de DEITERMANN EZA et env. 125 kg de sable 0-8 mm (15 à 20 pelletées) dans un

mélan-geur à chute libre ou dans un malaxeur forcé.

La proportion maximale d'eau/ciment est de 0,45.

Avec un rapport de mélange de 1 kg : 4 kg on obtient une chape conforme à CT-C30-F4.

Protection

Protéger DEITERMANN EZA contre l'évaporation de l'eau (par ex. due à une température ambiante trop élevée, au rayonnement solaire et aux courants d'air). Une prise irrégulière et un séchage irrégulier provoquent des fissures et des craquelures. Ne pas tenter de sécher plus vite en chauffant.

Une fois l'humidité minimale atteinte, recouvrir les chapes pour éviter leur dessiccation.

Si on ajoute des fibres, tenir compte du besoin supérieur en eau.

Si la mise en œuvre a lieu en hiver, ne pas utiliser des additifs ayant gelé. Ne pas mélanger avec d'autres additifs ni avec d'autres ciments.

Pose de revêtements associés

Avant la pose de revêtements (carrelages, parquets, moquettes, revêtements minces plastiques), il est indispensable de mesurer le taux d'humidité de la chape sur isolant ou de la chape flottante avec la bombe à carbure:

- Revêtements perméables à la vapeur: ≤ 4,0 % en poids
- Revêtements imperméables à la vapeur (par ex. carrelages): ≤ 4,0 % en poids.

Relever la valeur au bout de 10 minutes.

Protection

Le séchage de la chape peut être retardé en cas de basse température, de forte humidité de l'air, d'additifs non appropriés, d'une proportion eau/ciment trop élevée, de couches épaisses et d'autres conditions défavorables sur chantier.

Si la pose d'un revêtement n'est pas possible dans un délai de 3 jours, appliquer la résine époxy non solvantée EUROLAN FK 28 et la sapoudrer à saturation avec de la silice étuvée. Ce travail est autorisé, si après 48 - 72 heures le taux d'humidité de la chape est inférieur à 5% en poids (mesuré à la bombe à carbure).

Consommation

Env. 3,7 kg de poudre par m² et par cm d'épaisseur pour un rapport de mélange de 1 pour 4 en volume.

Env. 3,1 kg de poudre par m² et par cm d'épaisseur pour un rapport de mélange de 1 kg pour 5 kg.

Emballage et stockage

DEITERMANN EZA est livré en sac de 25 kg (poids net).

Entreposé au sec, le produit se conserve au maximum 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figuraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DEITERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr